

La teneur de l'article sur les éoliennes paru dans Sud ouest du 8 juin appelle quelques remarques de la part des opposants à ce projet.

En premier lieu, on peut s'amuser de l'emploi du terme « ferme éolienne ». Cela transforme en quelque chose de rassurant pour les citoyens, des zones où seront implantés d'énormes aérogénérateurs industriels classés ICPE (Installations Classées Pour l'Environnement –du type SEVESO) qui vont dégrader l'environnement et apporter des nuisances aux riverains.

Mais les « croyants » (ceux qui croient aux éoliennes) n'en ont cure ; La croyance relève par définition de l'irrationnel.

Quant à Monsieur Plisson, qui a fait passer en catimini un amendement à la loi Brottes supprimant les ZDE et l'exigence des cinq mâts, il triomphe bien vite. La décision du conseil d'Etat de renvoi devant la Cour d'Appel Administrative de Bordeaux est en cours d'instruction et d'autres recours ont été déposés au niveau régional et européen.

L'opposition, loin de s'affaiblir, reste majoritaire sur les sites pressentis, se renforce et trouve de nouveaux soutiens nationaux et internationaux. Nous ne nous étonnerons pas que certains veuillent occulter ces dossiers avant les élections municipales. Dans une démocratie, ces projets ayant un très fort impact local devraient faire l'objet d'un débat préélectoral, mais le poids de la féodalité locale reste trop important...

Monsieur Plisson, qui ne supporte pas la contradiction, a tellement travaillé à modifier la loi pour réaliser son « caprice éolien » que nous savons qu'il ne renoncera pas. Nous lui ferons simplement remarquer que, débarrassé de la contrainte des ZDE, persister sur le projet de Reignac qui reste l'une des zones les moins ventées de la région, relève de l'acharnement le plus pur. Comment s'en étonner de la part de celui qui a déclaré dans la presse (sud-ouest du 24 mars 2009) « On ne veut pas faire du productivisme, mais simplement démontrer que c'est possible de faire de l'éolien en aquitaine ». Des éoliennes à tout prix, même si elles ne produisent pas. On appréciera ces propos dans un contexte économique où les plus démunis ont déjà du mal à supporter leur facture énergétique, sachant que celle-ci va être considérablement augmentée à cause des subventions et des coûts de rachat exorbitants accordés aux lobbies éoliens privés. Nous soulignerons que la commission Européenne elle-même, que l'on ne peut soupçonner de donner dans le social, commence à s'inquiéter sérieusement des coûts de l'énergie induits par les exigences de l'union en matière d'énergies dites « vertes ». Le commissaire à l'industrie, dans le cadre de la transition énergétique, prépare un rapport sur l'industrie et l'énergie. Pour Antonio Tajani, la volonté de réduire fortement les émissions de CO2 conduit à un fort développement d'énergies renouvelables plus coûteuses et fait peser une vraie menace sur l'industrie européenne, surtout quand l'Europe est la seule au monde à le mettre en œuvre. « Cette politique conduit à une délocalisation des entreprises, ce qui est doublement pénalisant car l'Europe perd des emplois, mais voit également la pollution mondiale augmenter car les nouvelles usines sont situées dans des pays où il n'y a pas de normes »

De qui se moque-t-on quand on nous parle de mille emplois dans la région liés à l'éolien, alors que les pionniers de cette industrie, au Danemark et ailleurs licencient à tour de bras !

Messieurs les politiques, moins d'obstination, un peu de cohérence, de débat et de réflexion.